

Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 juillet 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (358r, 359v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 juillet 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50759>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juillet 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecomte, Maxime \(1846-1914\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Godin envoie à Lecomte un ensemble de documents sur l'affaire du procès avec le duc de Padoue, dont il donne le détail.
Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)
- [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 17 juillet 1882.

Monsieur,

Mme avocé de Nemours, M.
Félix, a du nous adresser le
jugement de justice de paix.
intitulé: Dans son affaire de
possession avec M. de Fauville.
Je veux bien faire ce nous
envoiant directement les docu-
ments qui m'ont servis à
élabosir l'affaire devant le
Juge de paix. Je vous les
soussigne donc, par ce même
moyen, comme papiers
d'échanges.

Le paquet contient:

3. 1. M. avocé à Nemours.

- 1^o - L'arrêté préfectoral au
tobissant à établir les trappes;
- 2^o - L'opposition faite par
M. de Fauville, en date du
14 juill^e 61;
- 3^o - Un extrait des archives de
la mairie de Fauville concern-
nant la vente ou la cession
faite par la ville, de la
propriété appartenant aujour-
d'hui à M. de Fauville;
- 4^o - L'assiette au possesseur
devant la justice de paix,
en date du 9 Janvier 1882.
- 5^o - Un dossier de neuf pièces
(sauf le N^o 2 qui est compris
dans deux documents dont il
est parlé ci-après) extrait

- 1^o Des archives de la ville de Guise et faisant visiter les différents objets de la propriété de Mademoiselle devant la municipalité de Guise ;
- 2^o Un rapport fait par l'administration centrale du Département de l'Aisne sur le cours d'eau, en ce qui concerne la navigation fluviale le cours de l'aine de Mademoiselle et de la propriété de l'Association des Fermières ;
- 3^o Une transaction faite le 21 octobre 1807, au sujet de ce même cours en aval et dans laquelle il n'est nullement question des prétentions
- droit de l'aïne indiscuté,
que M. le Padoue revendique
aujourd'hui ;
- 4^o La partie de la matrice
échappée de Guise indiquant
que M. le Padoue ne possède
aucune considération pour le
cours d'eau.
- Les autres pièces que je
possède sous enveloppe sont
mes titres de propriété avec
plans très bons le plus
ment des cours de l'aïne de
Guise.
- Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mon intérêt
considération.
- Léonard, 1807.